



FORMATION PASSERELLE A2/A

7H SUR 1 JOURNÉE

OBJECTIF

Être capable de conduire et manœuvrer une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kw (47.5cv).

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les conducteurs ayant le permis A2 depuis 2ans.

La formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date anniversaire de l'obtention du permis A2

Exemple : Si vous avez eu le permis A2 le 1^{er} avril 2021, vous pourrez suivre la formation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 mars 2023.

FORMATION

-2H DE THEORIE

-2H DE PRATIQUE HORS CIRCULATION

-3H DE PRATIQUE EN CIRCULATION

À la fin de la formation, votre formateur vous remet une attestation de suivi. Il n'y a pas d'examen à passer

TARIF : 310€ (INCLUS FABRICATION DU PERMIS)

(Dont tva 20%=51.67€)

DOCUMENTS A FOURNIR

- 1 photo d'identité récente en couleur avec signature électronique (E-PHOTOS)
- Carte d'identité recto-verso
- Permis de conduire
- Justificatif de domicile de – 6 mois
- (Si hébergement par un tiers : photocopie recto-verso de la carte d'identité du tiers + attestation d'hébergement manuscrite du tiers, signé par l'hébergeant et l'hébergé)
- ASSR2
- Journée d'appel citoyenne (- de 25 ans)

PERMANENCE ADMINISTRATIVE SANS RENDEZ VOUS (Avenue Gérard Yvon) Mardi : 14h à 19h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h Vendredi : 14h à 19h Samedi : 9h à 12h et 15h